



Date de génération de ce justificatif : 09/08/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AUX BONS EPICES – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 7 août 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 29/07/2026, il a été constitué une SARL dénommée : AUX BONS EPICES Siège social : 4b place de la porte, 35150 PIRÉ-CHANCÉ Capital : 2.940€
Objet : Avis de clôture de liquidation, Aux bons épices, SARL en liquidation au capital de 2940 euros, siège social : 4B, place de la Porte, 35150 Piré-Chancé. Siège de liquidation : 6 rue du Bois Tailleul, 35150 Amanlis. SIREN 902614494 RCS Rennes. L'assemblée générale réunie le 29 juin 2026 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus à M. Christophe Gaigne, liquidateur, pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 29 juin 2026. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Rennes. La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes. Le liquidateur. Gérance : M. GAIGNE Christophe, 6 rue du bois teilleul, 35150 AMANLIS Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)